

147

Le Honneur le Préfet du Cantal



Honneur le Préfet,

Le soussigné Pierre Magné, cultivateur demeurant à Raulhac, Canton de Vi. sur. cote, Cantal.

A l'honneur de vous prier de bien vouloir lui délivrer un passe-port pour se rendre à Fiesch. Suisse, où il va voir son fils Magné Joseph soldat au 139^e régiment d'infanterie 13^e compagnie. prisonnier de guerre hospitalisé à Fiesch. Suisse

(Origine du renseignement) Liste (S.A.E. 27.C-67) transmis au Ministère de la guerre par le Ministère des affaires Etrangères.

Dans l'attente que vous voudrez bien prendre sa demande en considération.

Le soussigné a l'honneur d'être, Votre très. humble et dévoué serviteur.

Magné

Le Maire de la Commune de Raulhac, Cantal.

Certifié que le Sieur Magné, cultivateur demeurant à Raulhac, Cantal.

est de bonne vie et mœurs, et qu'il peut lui être délivré sans inconvénient le passe-port qu'il sollicite, pour aller voir

Raulhac le 14 novembre 1916.



Leaigue Joseph, son fils, prisonnier de guerre
hospitalisé à Fiesch Suisse

Fait à Raulhar le novembre 1915.

Le curé.

E. Valer

